



Fiche n°4

Semences et plants

DESCRIPTIF DE LA FILIERE ET TENDANCES

La situation de secteur agricole ivoirien en matière de semences

L'une des contraintes majeures à l'amélioration de la productivité des systèmes de productions actuels est la difficulté d'accès aux semences et plants sélectionnés. Ceci est dû principalement au passage brusque et sans transition, d'un système administré dans lequel l'Etat assurait l'ensemble des fonctions à un système où le secteur privé, sans moyens ni préparation est appelé aujourd'hui à remplir l'essentiel de ces fonctions.

La crise sociopolitique de septembre 2002 a aggravé cette situation à travers la destruction des productions de pieds de cuve et de pré-bases des semences de maïs, ainsi que les collections vivantes d'ignames et de manioc dans les stations de recherche du Centre National de Recherche agronomique dans les zones affectées. Au niveau des cultures légumières et maraîchères, il n'existe presque pas de système national de production de semences.

Par ailleurs, au plan de la législation, il n'existe aucune loi sur les semences et les quelques rares textes existants sont insuffisants.

La stratégie nationale sur les semences en cours d'élaboration par le Ministère de l'agriculture viendra préciser les activités à mettre en œuvre afin de mettre à la disposition des producteurs des semences de qualité. Il est envisagé à travers cette stratégie de mettre en place un système national de production de semences légumières et maraîchères et le renforcement des systèmes existants à travers :

- Le renforcement des capacités opérationnelles de l'administration semencière, notamment pour l'homologation et le contrôle qualité des semences et plants ;
- La pérennisation et la sécurisation de la production des semences de pré-base et/ou de base par le CNRA par la reconstitution des banques de gènes et la réhabilitation des centres de production de semence ;

Les principaux distributeurs

- Le renforcement des capacités des producteurs de semences certifiées et à la conservation des ressources génétiques ;
- La sensibilisation des producteurs à l'utilisation des semences certifiées ;
- Le renforcement des systèmes d'information sur les semences (cyber-semences).
- Rendre disponibles et accessibles les semences de qualité

Aujourd'hui, la plupart des semences sont acquises auprès des firmes à des prix jugés très élevés par bon nombre d'acteurs. Ces entreprises s'approvisionnent généralement à l'import.

En ce qui concerne les plants, il existe une production locale (Centre/Nord est du pays), mais qui reste marginale. Des essais de développement d'une filière plus structurée avec l'association REPOMCI et Agro Sans Frontière (Village d'Allagbakro) ont été concluants au niveau agronomique (15 t/ha quasiment sans engrais), mais pas au niveau économique (pas de capacité de financement de plants au niveau des producteurs).

Les structures étatiques

Le CNRA, Centre National de Recherche Agronomique et le FIRCA Fonds interprofessionnel pour la Recherche et le conseil agricole, deux structures du Ministère de l'agriculture investies de la mission de service public de recherche agronomique et de conseil aux acteurs proposent des semences.

Ces structures sont chargées de développer de nouvelles variétés plus performantes et de les vulgariser. Le CNRA et le FIRCA accompagne également les agro-multiplicateurs afin de dupliquer les semences et de les rendre accessible.

Dans le cadre de financement de projet agricole par les bailleurs de fonds les semences du CNRA et du FIRCA sont généralement distribués gratuitement aux agriculteurs. Ces derniers doivent ensuite produire eux-mêmes des semences et se prendre en charge.

Les importateurs

Les semences sont également disponibles en Côte d'Ivoire par le biais d'importateur parmi lesquels SEMIVOIRE (distributeur exclusif du groupe Novalliance et principalement des marques TECHNISEM, TROPICA, JARDINOVA et JARDITROPIC en Afrique) et CALLIVOIRE (filiale du groupe UPL installée depuis 1986 en Côte d'Ivoire et qui distribue également des engrais).

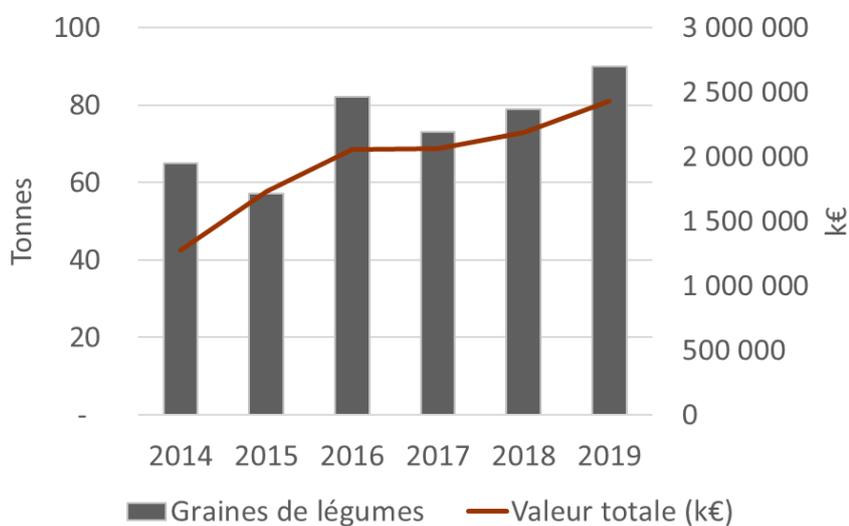
LES DONNEES D'IMPORTATION

Les importations de semences et de plants

Les semences potagères représentent plus de 90% des importations de semences (en valeur). Ce marché en progression se situe entre **2 à 2,5 M€/an**.

Il existe des flux de plants de pommes de terre identifiés au niveau des statistiques, mais qui restent marginaux et très irréguliers (2 à 75 k€/an).

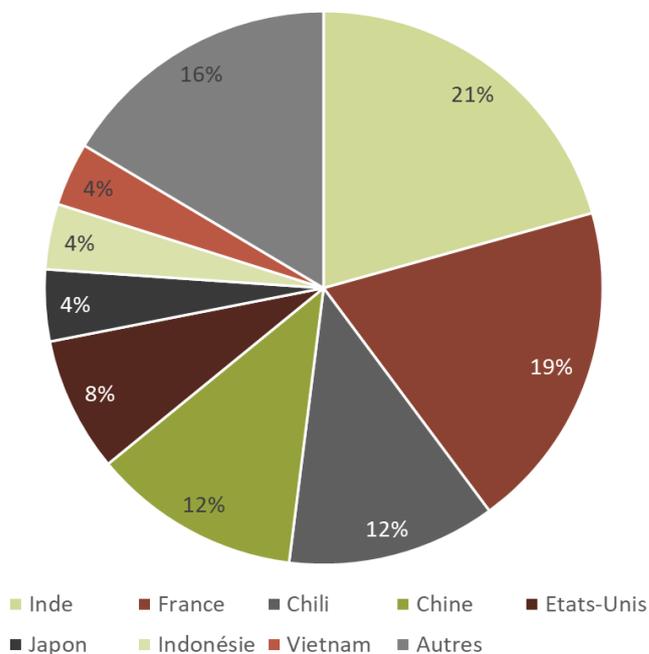
Evolution des importations de semences de légumes par la Côte d'Ivoire en unités et en valeur



Les principaux pays et acteurs concurrents

L'Inde, la France et le Chili sont les principaux exportateurs, que ce soient en semences potagères ou en autres type de semences, avec une part de marché de l'Inde qui s'est accrue très récemment (en 2019).

Parts de marché en valeur des pays exportateurs de semences de légumes vers la Côte d'Ivoire en 2019 (code 120991)



POSITIONNEMENT DES ACTEURS FRANÇAIS ET LES OPPORTUNITÉS

Positionnement des acteurs FR

La France est actuellement bien placée sur ce segment en croissance. Elle peut encore progresser en valeur car l'implantation des sociétés françaises est plutôt bonne par rapport à la concurrence (capacité de faire de la sélection variétale grâce aux expérimentations conduites localement à sur d'autres pays africains comme le Sénégal).

Opportunités

- ⊙ Croissance de la filière vivrière
- ⊙ Professionnalisation de cette filière avec la mise en place d'une plus grande structuration d'acteurs (réduction des intermédiaires)
- ⊙ Développement d'une filière pommes de terre locale si celle-ci se structure

Freins

- ⊙ Atomisation de la demande
- ⊙ Fragilité économique des producteurs qui restent largement sous-organisés